

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 MARS 1978

3e CIRCONSCRIPTION D'ILLE-ET-VILAINE (VITRÉ)

Pierre MÉHAIGNERIE

CENTRE DES DÉMOCRATES SOCIAUX

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE



SUPPLÉANT

Maurice DROUET

Commerçant Minotier
Conseiller Municipal de Janzé
Conseiller Général
Député Sortant

ELECTRICES, ELECTEURS,

AU PLAN LOCAL

Depuis 1973, nous avons mis tout notre cœur, toutes nos forces, tous nos efforts à organiser le pays de Vitré, rassembler ses forces, réaliser un travail d'équipe pour :

— développer l'emploi et l'implantation de nouvelles entreprises (quatre décentralisations nouvelles en quatre ans dans le pays de Vitré) ;

— accélérer les programmes d'eau, de renforcement électrique, d'assainissement, d'installations téléphoniques... ;

— réaliser des équipements sociaux, notamment pour les personnes âgées ;

— développer le logement locatif et faciliter l'accession à la propriété ;

— favoriser les activités sportives et culturelles (équipements, stages, animations...) ;

— améliorer le cadre de vie.

Chacun reconnaît les réalisations effectuées et l'action engagée.

En association avec les conseillers généraux, les maires, les conseillers municipaux, les associations, nous continuerons obstinément nos efforts pour répondre aux aspirations de nos compatriotes et à tous les jeunes qui souhaitent vivre au pays.

L'essentiel est de susciter de nouvelles implantations industrielles et tertiaires, en petites unités bien réparties sur l'ensemble de l'arrondissement, pour fixer les jeunes et la main-d'œuvre sur place et donner ainsi aux zones rurales les avantages et les agréments de la vie moderne.

AU PLAN NATIONAL

Nous soutenons l'action du président de la République parce que nous sommes attachés :

— au maintien des libertés,

— au progrès économique pour l'emploi et la justice,

— à la place et au rôle de la France dans le monde.

Nous soutenons ces orientations parce que partout dans le monde, les aspirations de justice, d'amélioration du niveau de vie, de progrès social sont mieux assurées par un régime politique et économique qui maintient la liberté d'initiative comme ressort et l'économie de marché comme moteur.

Malgré les difficultés que connaissent tous les pays industriels sans exception et que l'opposition refuse de reconnaître, des progrès ont été réalisés sur le plan social. A titre d'exemple :

1) Pour les familles :

— le complément familial, le congé de maternité de six mois renouvelable trois fois sans interruption du contrat de travail, l'aide personnalisée au logement qui va favoriser les revenus inférieurs à 4 500 F par mois, les droits propres pour les mères de famille (garanties du risque maladie, risque vieillesse, cumul de la pension de réversion et de la pension personnelle).

2) Pour les personnes âgées :

— le doublement du minimum vieillesse en trois ans (5 200 F en 1974, 11 000 F en 1977) ;

— L'allocation logement, la mise à disposition de services : clubs, aide ménagère, téléphone...

3) Pour les travailleurs manuels :

— la revalorisation plus rapide des salaires et la réduction maximale du travail ;

— la retraite à 60 ans à taux plein et la généralisation de la mensualisation.

Ce bilan est très incomplet mais il est significatif de la société de justice et de libertés que nous voulons promouvoir.

Dans les cinq ans à venir, il faudra :

— revaloriser les bas salaires (en quatre ans, le S.M.I.C. a d'ailleurs été porté de 5,60 F à 10,06 F, soit un pouvoir d'achat réel de 20 %) ;

— réaliser une pause des charges sociales et fiscales pour permettre aux entreprises, aux artisans et aux commerçants de créer des emplois ;

— inciter les salariés à la création d'entreprises par des aides financières et techniques et leur permettre aussi de se mettre à leur compte ;

— faciliter l'insertion des jeunes dans la vie professionnelle ;

— assurer une évolution des prix agricoles en fonction des coûts de revient, revaloriser l'I.V.D. et affermir la petite et la moyenne exploitation familiale par une intensification de la production animale ;

— doter les femmes de commerçants, artisans, agriculteurs, d'un véritable statut reconnaissant leur rôle ;

— améliorer le pouvoir d'achat des familles et des personnes âgées : le minimum vieillesse sera porté à 14 400 F en 1979, soit 30 000 F pour un ménage.

Depuis 1973, le **travail des Français,** malgré la hausse massive du pétrole et des matières premières, a permis aux pouvoirs publics de faire avancer le progrès social.

Sans une économie efficace, basée sur la liberté d'initiative, ce progrès sera compromis : on ne peut pas distribuer plus qu'on ne produit.

Tous les pays à haut niveau de vie ont garanti l'initiative privée et la responsabilité individuelle. Ce n'est pas un hasard.

POUR UN PROGRÈS SOCIAL SUR ET GARANTI

POUR EVITER L'AVENTURE,

VOTEZ PIERRE MÉHAIGNERIE

IMP. PERTARD - JANZÉ